

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

FÉVRIER
2013

PRINCIPALES TENDANCES

A fin février 2013 et en comparaison avec la même période de l'année 2012, l'exécution des budgets des collectivités territoriales et de leurs groupements laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

des recettes en hausse de 71,1% provenant de l'évolution des principales natures de recettes suivantes:

- l'augmentation de 5,5% des impôts directs sous l'effet de la hausse de la taxe professionnelle, de la taxe de services communaux et de la taxe d'habitation;
- la hausse de 85% des impôts indirects qui s'explique essentiellement par l'accroissement de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ;
- l'accroissement de 38,3% des recettes non fiscales provenant de la hausse des fonds de concours (42 MDH contre 15 MDH) et des recettes domaniales (+40,8%).

Les recettes transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA, de l'IS et de l'impôt sur le revenu (IR)) représentent 75,5% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en hausse de 6,1% en raison de l'augmentation de 62,1% des autres dépenses de biens et services, de 41,7% des intérêts de la dette et la stagnation des dépenses de personnel;
- des dépenses d'investissement qui baissent de 14,6% (169 MDH contre 198 MDH) et dont le taux d'émission n'a été que de 1% des prévisions.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 2,4 MMDH contre un solde ordinaire positif de 786 MDH à fin février 2012 ;
- un excédent global de 4,9 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 2,7 MMDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 2,8 MMDH un an auparavant.

Fonds disponibles

A fin février 2013, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 25,4 MMDH, en augmentation de 4,9 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2012.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Février 2012	Prévisions 2013	Février 2013	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES	<u>2 342</u>	<u>28 893</u>	<u>4 008</u>	<u>14%</u>	<u>71,1%</u>
1.1- Recettes fiscales :	2 078	24 696	3 643	15%	75,3%
<i>Impôts directs</i>	253	6 837	267	4%	5,5%
<i>Impôts indirects</i>	1 825	17 859	3 376	19%	85,0%
1.2- Recettes non fiscales :	264	4 197	365	9%	38,3%
<i>Domaine</i>	76	987	107	11%	40,8%
<i>Redevance OTDP¹ communal</i>	64	517	72	14%	12,5%
<i>Fonds de concours</i>	15	847	42	5%	180,0%
<i>Autres recettes</i>	109	1 846	144	8%	32,1%
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>1 556</u>	<u>22 193</u>	<u>1 651</u>	<u>7%</u>	<u>6,1%</u>
2.1- Biens et services :	1 520	21 347	1 600	7%	5,3%
<i>Personnel</i>	1 396	11 983	1 399	12%	0,2%
<i>Autres biens et services</i>	124	9 364	201	2%	62,1%
2.2- Intérêts de la dette :	36	846	51	6%	41,7%
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>786</u>	<u>6 700</u>	<u>2 357</u>	-	-
4- INVESTISSEMENT	198	19 335	169	1%	-14,6%
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	26	-32	14		
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	2 230	-655	2 680		
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	<u>2 844</u>	<u>-13 322</u>	<u>4 882</u>		
8- FINANCEMENT :	<u>-2 844</u>	<u>13 322</u>	<u>-4 882</u>		
<i>Recettes d'emprunt</i>	17	1 521	43		
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-35	-924	-46		
<i>Excédents antérieurs</i>	-2 826	12 725	-4 879		

¹ Occupation temporaire du domaine public

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	Février 2012	Prévisions 2013	Février 2013	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES	2 078	24 696	3 643	15%	75,3%
IMPÔTS DIRECTS	253	6 837	267	4%	5,5%
<i>Taxe de services communaux²</i>	31	3 014	35	1%	12,9%
<i>Taxe professionnelle²</i>	13	2 103	34	2%	161,5%
<i>Taxe d'habitation²</i>	3	362	3	1%	0,0%
<i>Taxe sur les terrains urbains non bâtis</i>	206	798	195	24%	-5,3%
<i>Part des régions dans l'IS</i>	0	279	0	0%	
<i>Part des régions dans l'IR</i>	0	281	0	0%	
IMPÔTS INDIRECTS	1 825	17 859	3 376	19%	85,0%
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	1 479	15 626	3 028	19%	104,7%
<i>Taxe sur les opérations de construction</i>	108	710	102	14%	-5,6%
<i>Taxe sur les opérations de lotissement</i>	28	207	28	14%	0,0%
<i>Taxe sur les débits de boissons</i>	30	156	32	21%	6,7%
<i>Taxe sur l'extraction des produits de carrières</i>	31	164	36	22%	16,1%
<i>Taxe de séjour</i>	32	160	35	22%	9,4%
<i>Taxe sur les services portuaires</i>	31	138	32	23%	3,2%
<i>Autres impôts indirects</i>	86	698	83	12%	-3,5%
RECETTES NON FISCALES	264	4 197	365	9%	38,3%
<i>Domaine</i>	76	987	107	11%	40,8%
<i>Redevance OTDP communal</i>	64	517	72	14%	12,5%
<i>Fonds de concours</i>	15	847	42	5%	180,0%
<i>Redev. recettes mandataires des marchés de gros</i>	55	513	62	12%	12,7%
<i>Intérêts des fonds placés au Trésor</i>	-22	220	0	0%	-100,0%
<i>Subventions</i>	0	201	2	1%	
<i>Recettes diverses</i>	76	912	80	9%	5,3%
TOTAL DES RECETTES	2 342	28 893	4 008	14%	71,1%

² la loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 décembre 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2010 (B.O n° 5822 du 18 mars 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

	Régions	Préf/Prov	Communes rurales	Communes urbaines	Total
1- RECETTES	48	726	1 289	1 948	4 011
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	43	36	169	616	864
<i>Taxes locales et redevances diverses</i>	43	17	95	400	555
<i>Produits des services</i>	0	0	20	87	107
<i>Produits des biens</i>	0	19	54	129	202
					0
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	1	0	6	67	74
<i>Taxe professionnelle</i>	0	0	4	31	35
<i>Taxe d'habitation</i>	0	0	0	3	3
<i>Taxe de services communaux</i>	1	0	2	33	36
1.3- Ressources transférées :	4	690	1 114	1 265	3 073
<i>Part dans le produit de la TVA</i>	3	687	1 102	1 237	3 029
<i>Part dans le produit de l'IS et de l'IR</i>	0	0	0	0	0
<i>Fonds de concours et subventions</i>	1	3	12	28	44
2- DEPENSES ORDINAIRES	26	296	426	905	1 653
2.1- Biens et services :	16	292	416	878	1 602
<i>Personnel</i>	5	273	371	753	1 402
<i>Autres biens et services</i>	11	19	45	125	200
2.2-Intérêts de la dette	10	4	10	27	51
3- SOLDE ORDINAIRE	22	430	863	1 043	2 358
4- INVESTISSEMENT	3	35	50	85	173
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	9	0	4	1	14
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	98	482	883	1 216	2 679
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	126	877	1 700	2 175	4 878
8- FINANCEMENT :	-126	-877	-1 700	-2 175	-4 878
<i>Recettes d'emprunt</i>	13	5	11	14	43
<i>Remboursement du principal de la dette</i>	-6	-3	-13	-24	-46
<i>Excédents antérieurs</i>	-133	-879	-1 698	-2 165	-4 875

La situation provisoire des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin février 2013 laisse apparaître une hausse des ressources de 71,1% et une augmentation des dépenses ordinaires de 6,1%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 2,4 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 169 MDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 2,7 MMDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 4,9 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes des collectivités territoriales se sont établies à 4 MMDH en hausse de 71,1% par rapport à fin février 2012. Ceci est dû au dédoublement des recettes transférées par l'Etat et l'augmentation de 7,9% des recettes gérées par les collectivités territoriales et de 53,2% des recettes gérées par l'Etat pour leur compte.

Ressources des collectivités territoriales				
	2012	Prévisions	2013	Evol. %
Transférées	1 494	17 234	3 072	105,6%
Gérées par l'Etat	47	5 479	72	53,2%
Gérées par les collectivités	801	6 180	864	7,9%
TOTAL	2 342	28 893	4 008	71,1%

1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont atteint 3,6 MMDH, en hausse de 75,3% par rapport à leur niveau de fin février 2012, provenant pour l'essentiel de l'augmentation de la part des collectivités dans le produit de la TVA.

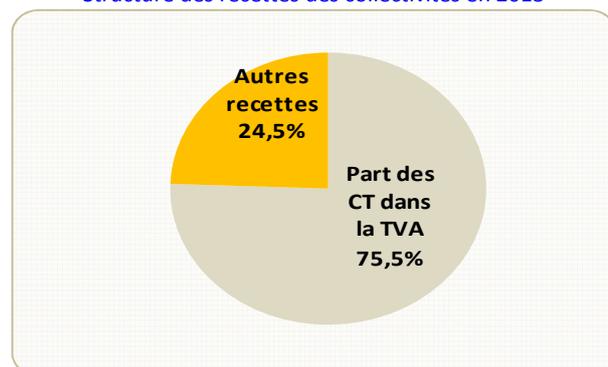
Les recettes fiscales ont constitué 90,9% des recettes globales des collectivités territoriales durant l'année 2013.

1.1.1- ressources transférées

S'élevant à 3,1 MMDH à fin février 2013 contre 1,5 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en hausse (+1578 MDH). Cette hausse résulte de l'augmentation de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (3 MMDH contre 1,5 MMDH).

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 75,5% de leur part dans le produit de la TVA.

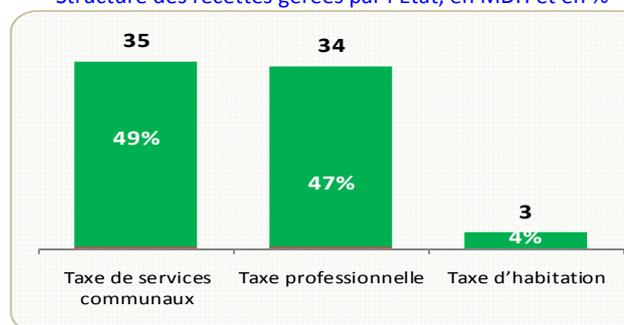
Structure des recettes des collectivités en 2013



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

S'établissant à 72 MDH à fin février 2013 contre 47 MDH un an auparavant, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont enregistré une augmentation de 25 MDH dont 21 MDH proviennent de la taxe professionnelle.

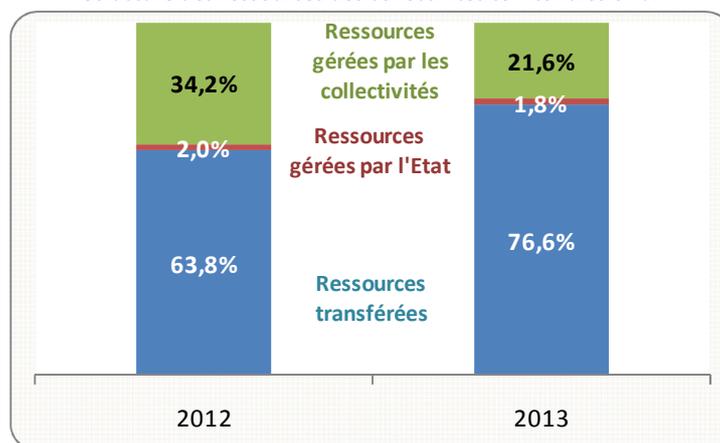
Structure des recettes gérées par l'Etat, en MDH et en %



1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales ont totalisé 864 MDH à fin février 2013, en augmentation de 7,9% par rapport à leur niveau à fin février 2012. Elles sont constituées en grande partie par la taxe sur les terrains urbains non bâtis, les recettes domaniales, la taxe sur les opérations de construction, la redevance OTDP communal et la redevance sur les recettes des mandataires des marchés de gros.

Structure des ressources des collectivités territoriales en %



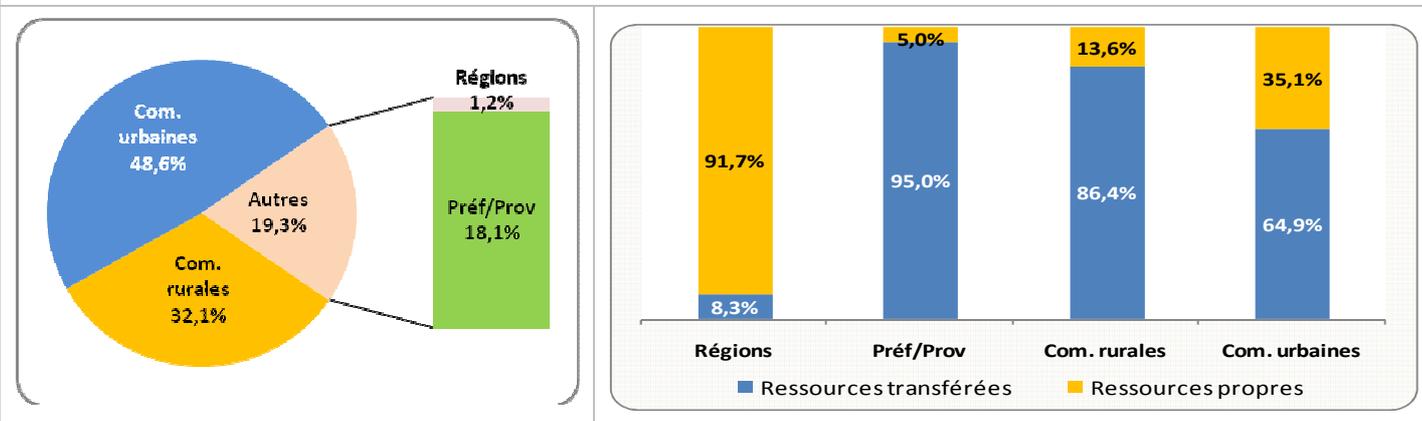
1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 365 MDH, en hausse de 38,3% d'une année sur l'autre, principalement en raison de la hausse de 40,8% des recettes domaniales et des fonds de concours qui ont passé de 15 MDH à 42 MDH. Les fonds de concours sont constitués pour l'essentiel par des versements effectués par certains départements ministériels.

1.3- Répartition des recettes par type de collectivité territoriale

Avec 1,9 MMDH, les recettes des communes urbaines représentent 48,6% des recettes globales dont ont bénéficié les collectivités territoriales durant l'année 2013.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale durant l'année 2013 permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 8,3% des recettes des régions contre 95% pour les provinces et préfetures, 86,4% pour les communes rurales et 64,9% des recettes des communes urbaines.



2- DEPENSES

A fin février 2013, les dépenses globales effectuées par les collectivités territoriales se sont établies à 1,8 MMDH, en augmentation de 3,8% par rapport à leur niveau de fin février 2012. Elles se composent à hauteur de 90,7% de dépenses de fonctionnement.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

Les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 1,7 MMDH à fin février 2013 contre 1,6 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 6,1%. Cette hausse s'explique par l'augmentation de 62,1% des dépenses des autres biens et services et de 41,7% des charges en intérêts de la dette.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
	2012	Prévision	2013	Réalisation	Variation
Personnel	1 396	11 983	1 399	12%	0,2%
Matériel	124	9 364	201	2%	62,1%
Intérêts dette	36	846	51	6%	41,7%
TOTAL	1 556	22 193	1 651	7%	6,1%

Dépenses de personnel

Les salaires servis à fin février 2013 ont atteint 1,4 MMDH soit le même montant enregistré à fin février 2012. Les salaires représentent 84,7% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et ont absorbé l'équivalent de 46,2% de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA.

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 201 MDH à fin février 2013, en augmentation de 62,1% par rapport à leur niveau à fin février 2012. Elles sont constituées pour 23,4% de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 51 MDH à fin février 2013 contre 36 MDH un an auparavant, soit une hausse de 41,7%.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin février 2013 s'est traduite par un solde ordinaire positif de 2,4 MMDH contre un solde ordinaire positif de 786 MDH un an auparavant. Ce solde a permis de couvrir la totalité des dépenses d'investissement.

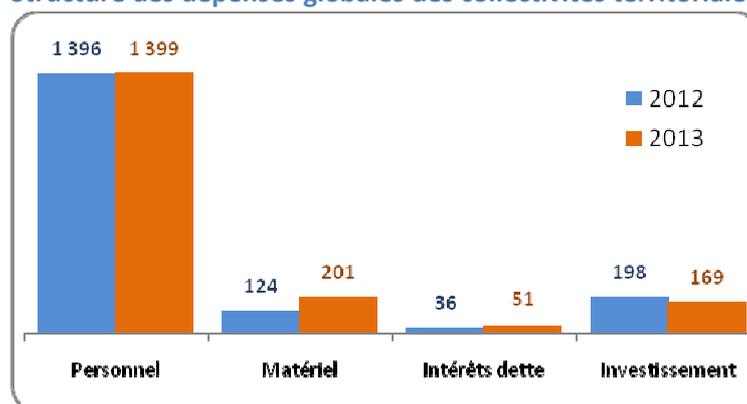
2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 169 MDH à fin février 2013, en baisse de 14,6% par rapport à leur niveau à fin février 2012.

Elles se composent à hauteur de 44,4% de travaux neufs et grosses réparations, dont le montant a été de 75 MDH, en diminution de 35,3%.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	2012	Prévision	2013	Réalisation	Variation
Travaux neufs et grosses réparations	116	9 216	75	1%	-35,3%
Projets intégrés ³	39	6 225	28	0%	-28,2%
Acquisitions immobilières	12	1 927	24	1%	100,0%
Programmes nationaux ⁴	11	1 081	23	2%	109,1%
Acquisitions mobilières ⁵	11	550	15	3%	36,4%
Subventions	9	336	4	1%	-55,6%
TOTAL	198	19 335	169	1%	-14,6%

Structure des dépenses globales des collectivités territoriales



³ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc...).

⁴ **PERG** : programme d'électrification rurale globale, **PAGER** : programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR** : programme national des routes rurales

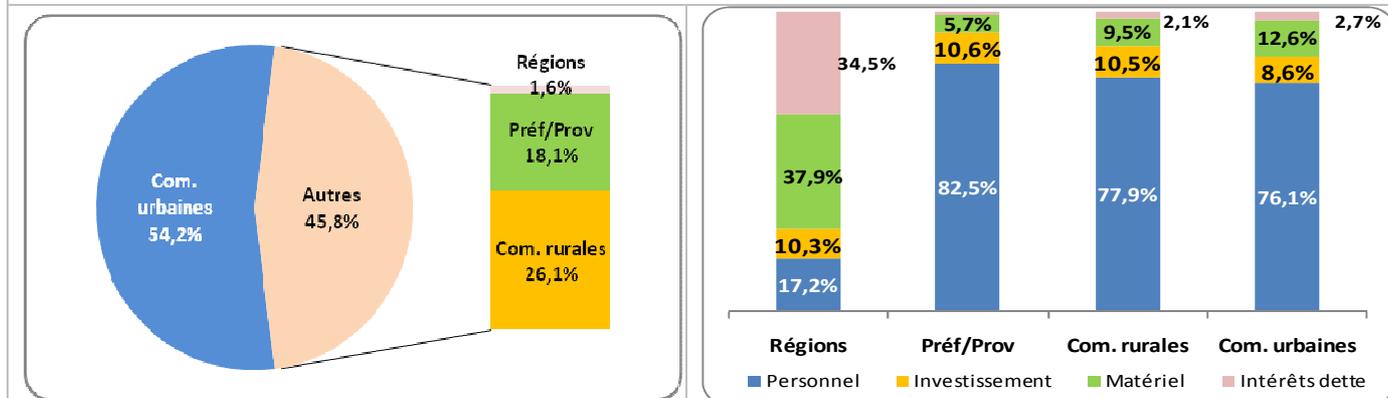
⁵ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles

2.3- Répartition des dépenses par type de collectivité territoriale

Avec 990 MDH, les dépenses des communes urbaines représentent 54,2% des dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales à fin février 2013.

La répartition des dépenses par type de collectivité territoriale à fin février 2013 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent une part importante des budgets des communes rurales et urbaines
- l'essentiel des dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 37,9% de dépenses de matériel et 34,5% de charges en intérêts de la dette.



3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin février 2013 des soldes positifs de 14 MDH et de 2,7 MMDH respectivement contre un solde positif de 26 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 2,2 MMDH pour les comptes spéciaux à fin février 2012.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

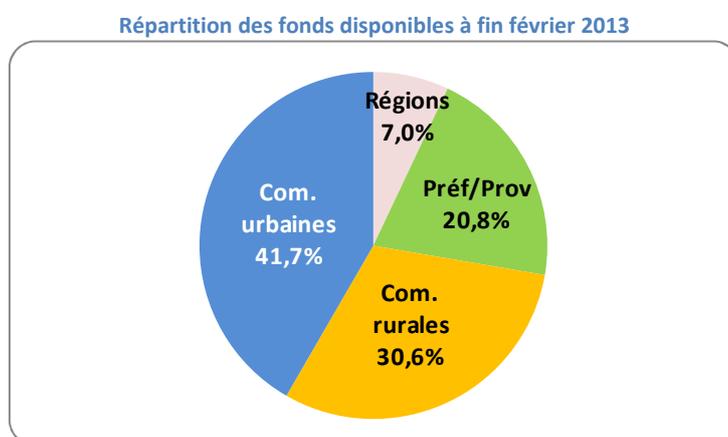
La situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent de 4,9 MMDH à fin février 2013 contre un excédent de 2,8 MMDH une année auparavant.

5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin février 2013 auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 43 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 46 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 1 MMDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin février 2013 se sont élevés à 25,4 MMDH dont 20,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁶. Les communes urbaines interviennent pour 41,7% des fonds disponibles des collectivités territoriales.



⁶ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.